

## Coopération décentralisée La Belgique – La Roumanie

4ième Forum 25-27 octobre 2013 Leuven

### Atelier : l'eau

#### *De l'eau pour lui, de l'eau pour moi... quand et comment ?*

Telles sont les questions posées un peu partout dans le monde en cette année 2013, déclarée l'année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau par les Nations Unies.

D'aucuns penseront que la problématique de l'eau intéresse plus particulièrement les pays du sud et donc, en matière de coopération, l'axe nord-sud.

Sans nier cette réalité, nous devons, également de nous pencher sur la réalité européenne en matière d'accessibilité à l'eau potable et en matière de gestion des ressources en eau.

Rappelons-nous tout d'abord que l'eau fait partie intégrante de la nature et appartient donc à tous.

L'accès à l'eau potable est un droit universel et l'utilisation des ressources offertes par l'eau ( transports , énergie électrique, géothermie, complément thérapeutique ...) doivent servir au bien commun .

En ce moment, 5% des Européens n'ont pas accès à l'eau potable, et 10% à l'assainissement.

L'eau européenne est sous pression. Selon les chiffres récents, 20 % des eaux de surface sont exposées à un risque sérieux de pollution, 60 % des villes européennes surexploitent leurs ressources en eaux souterraines et 50 % des zones humides sont en danger. Alors, l'UE a publié la « directive – cadre sur l'eau » selon laquelle, en 2015, toutes les eaux européennes devront être en bon état mais garantit-elle l'accessibilité à tous les Européens ? . . .

En Roumanie, Les autorités locales (conseils de département, conseils locaux) ont la principale responsabilité pour assurer l'eau potable et l'assainissement au niveau des communautés, en tant que propriétaires de la plupart de l'infrastructure.

Selon le dernier recensement (2011), 66,7% des foyers ont accès à la distribution centralisée d'eau potable mais en fait, les connexions sont à plus de 91% en milieu urbain et 37,2% en milieu rural.

Le secteur de l'eau en Belgique est un secteur très complexe, spécifique à chacune des régions du pays, impliquant divers acteurs, généralement des entreprises publiques, avec des missions spécifiques, tout au long du cycle de l'eau.

Depuis 2005, une forte augmentation du prix de l'eau potable pour les ménages a pu être constatée en Belgique et depuis 2010, cette augmentation des coûts est bien plus élevée que dans les autres pays de l'UE. Pourquoi ?

Et en Belgique et en Roumanie, que deviennent les eaux usées ? Qui doit payer leur traitement ? Les collectivités locales ? Les citoyens ?

Quelle solution pour un réseau de distribution efficace, au juste prix et équitable : la gestion communale ? L'intercommunale ? La société privée ?

Enfin, quelle est la responsabilité individuelle dans la préservation et la bonne utilisation du « capital-eau » dont nous disposons ?

Afin que l'ensemble de la population puisse bénéficier de ce droit fondamental que représente l'accès à l'eau et à l'assainissement, **il est vital de protéger nos ressources en eau.**

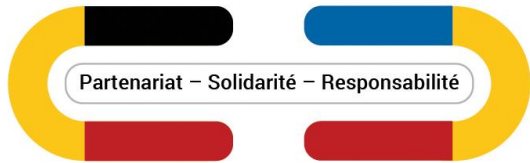


Romanian Embassy  
in Belgium



Belgian Embassy in  
Romania





# Coopération décentralisée La Belgique – La Roumanie

4ième Forum 25-27 octobre 2013 Leuven

## Présentation de « bonnes pratiques. » à la dimension des collectivités locales.

a) **La commune de Tasca dans le judet de Neamt** a connu bien des déboires suite aux inondations dues à la crue des cours d'eau qui la traversent. Après une étude sérieuse, la commune entreprit la construction de petites digues, de chicanes à même les rivières permettant de réguler le débit, de bassin de retenue. Parallèlement, un inventaire des zones inondables fut dressé et un système d'alerte à l'inondation fut mis en place. Tous ces petits projets ont bénéficié de fonds européens.

Les inondations peuvent être aggravées par les déboisements intensifs. Cette commune n'échappe pas à ce phénomène. Pour en contrer un peu les effets, en partenariat avec une société privée et avec l'aide des jeunes de la commune, mille arbres y ont été plantés

b) **Les projets d'envergure mobilisant toute une région sont nécessaires mais ne peuvent à eux seuls régler l'ensemble des problèmes.** Chaque citoyen est responsable quant à une utilisation correcte des ressources en eau. Cette responsabilisation passe par l'éducation de tout un chacun et plus particulièrement éducation des enfants. Les élus locaux et la société civile se sont mobilisés pour mettre en place programmes et actions dans un certain nombre de villages notamment à Godinesti dans le département de Gorj.

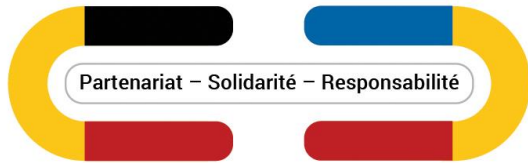
c) **On sait qu'une rivière ne s'arrête pas de couler à la limite d'un village, d'une commune ou même d'une province.** La rivière n'a en effet pas de frontière. C'est face au besoin d'accorder une attention plus soutenue vis-à-vis des cours d'eau, de l'état de dégradation parfois prononcé de ceux-ci et de la nécessité de concertation entre ses utilisateurs qu'est née l'idée de lancer des plateformes de concertation autour des rivières... les contrats de rivière. En Wallonie, il y a actuellement 16 contrats de rivière actifs. Mais qu'apportent-ils ? Quelle est l'implication des pouvoirs publics, des pouvoirs locaux, du riverain, du citoyen utilisateur ?

## Table ronde sur base des présentations -- Invités

1. Madame Irina Lucavetchi, direction des eaux du Siret et auteure de nombreuses études sur l'accessibilité à l'eau potable en Roumanie, Bulgarie ...
2. M. de la SPGE (Société publique de gestion de l'eau) de la Région wallonne.
3. M. de l'organisation internationale « Solidarité-Eau-Europe. » pour les PECO et la Moldavie.
4. M. Alexandru Dragan, maire de Tasca (jud. Neamt) et membre suppléant au Comité des Régions d'Europe à Bruxelles.
5. M. Aurariu Coman, vice-primar de la commune de Godinesti (judet Gorj)
6. M. , du Contrat Rivière de la Haute-Meuse

## Suivis possibles

1. Rédaction d'une motion à présenter aux pouvoirs dirigeants de Belgique et de Roumanie
2. Publication des interventions
3. 4<sup>ème</sup> atelier Delta60 sur la problématique de l'eau à organiser à Costuleni (Rép. Moldave) les 3 et 4 août 2014



## Coopération décentralisé La Belgique – La Roumanie

4ième Forum 25-27 octobre 2013 Leuven

4. Banque de données des initiatives locales positives en matière d'accessibilité et de gestion de l'eau.
5. Autres...